CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E62217** **VALABLE JUSQU'AU** **11/06/2027**

ÉDITÉ LE 10/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2002

Raison sociale : MENUISERIE P. BREY

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 22/04/2025

Capital : 87 000

20 RUE DE LA FORET
ZA
68890 REGUISHEIM

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR

Siret : 444 751 259 00037

Téléphone : 03 89 81 78 33 **Fax :**

Portable :

Code NACE : 4332A

Responsabilité légale :
BREY PIERRE VICTOR DIRECTEUR GÉNÉRAL / BREY LUCAS PRÉSIDENT

Numéro caisse de congés payés : 1914 02 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000022055641504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000022055641504

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

E-mail : pierre.brey@orange.fr

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 926 990 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4323	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité supérieure)	16	27/05/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/04/2026 13:43

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.